

Une toilette publique autonettoyante bientôt installée dans le centre-ville

Réclamée par de nombreux habitants, une première toilette publique va faire son apparition dans le centre de Soignies. La Ville vient d'obtenir son permis d'urbanisme et les travaux sont prévus dès la fin du mois d'août.



© LTJCC

Les Soigniens de passage dans le centre-ville pourront bientôt se soulager sans devoir nécessairement pousser la porte d'un café : depuis quelques mois, la Ville a pour projet d'installer une toilette publique ; elle a récemment obtenu le feu vert. « C'était une demande importante de la part des citoyens ».

bienne Winckel (PS). Un besoin pressant ne se contrôle pas et découle parfois d'une condition médicale. Si l'ONU considère l'accès aux toilettes

la pratique, en Belgique et particulièrement dans les villes de plus petite taille et à la campagne, ce n'est pas toujours évident. On n'en trouve donc à

La cabine prendra place sur la petite placette située entre le centre culturel Victor Jara et la rue des Orphelins, en plein cœur du centre-ville, tout en restant dans un espace relativement discret. Le permis d'urbanisme a été délivré le 16 juillet dernier.

DÉBUT OCTOBRE

Particularité : « Il s'agira d'une toilette autonettoyante », souligne la bourgmestre, avec un système qui fonctionnera après chaque utilisation. « On va passer aussi par une entreprise privée pour venir de temps en temps nettoyer ». La bour-

même au civisme : « Il compte vraiment sur le respect des gens pour permettre à ce qui en ont besoin de l'utiliser dans de bonnes conditions. » Fin août ou début septembre les équipes communales prépareront le terrain avec la pose d'une dalle en béton de l'évacuation. Les travaux suivront, avant l'installation de la toilette publique début octobre. Le projet représente un investissement de 80.120 €. La Ville a obtenu en 2022 une subside de 66.418,60 euros de la Région wallonne.

Soignies internationale monument

par Thomas Catteau

Soignies



SOIGNIES

De gros changements dans les comités de Soignies Sports

L'organisation interne va profondément changer du côté de Soignies, et cela a déjà commencé depuis plusieurs semaines. Un nouveau modèle qui s'orchestre déjà avant la montée en D3 FFA.

TAXES

À Bruxelles, près d'un propriétaire sur cinq a demandé un plan de paiement l'an dernier. Depuis le début du mois de juillet 2026, le nombre de demandes a explosé de 36 %.

Les avertissements extraits de rôle pleuvent dans les boîtes aux lettres depuis le début d'un été caniculaire. Mais pour de nombreux propriétaires, c'est la douche

disse (+10,35 %). À Bruxelles, Saint-Josse-ten-Noode frappe le plus fort avec une hausse de plus de 20,42 %, devant Koekelberg (+25,88 %), Ganshoren (+19,75 %), Auderghem

ou un étalement pour payer leur précompte immobilier, contre environ 65.000 en 2024 et 58.000 en 2023. L'impact de l'augmentation des centimes additionnels au précompte immobilier dans plusieurs communes se fait déjà fortement ressentir au sein de l'administration fiscale. Entre le 1^{er} juillet de cette année – date des premiers envois

Ainsi, en 2021, 26.348 Bruxellois avaient bénéficié d'un plan de paiement contre 19.280 l'année précédente (+ 36,66 %). En 2023, la hausse atteignait 26,73 %, 12,71 % en 2024 et 10,76 % l'année passée. 42.061 propriétaires bruxellois ont bénéficié d'un tel plan.

■ En 4 fois à Bruxelles, 12 fois en Wallonie

NAAST

La ferme du Château se relève de l'incendie et



Une liqueur, un spritz et un gin à la fraise. © David Claes

cools à base de fraises issues de sa production, en collat avec la distillerie Plus Outre, à Binche.

LORE THOUVENIN

Quelques jours après l'incendie qui a détruit un hangar de la Ferme du Château, à Naast, emportant avec lui du fourrage et du matériel agricole coûteux, Ghislain Waymbergh a lancé de nouveaux produits plutôt inhabituels pour une exploitation agricole. C'est

avec « un genou à terre mais le regard droit sur l'horizon, toujours déterminé que nous vous présentons nos 3 bébés de la saison : une liqueur, un spritz et un gin à la fraise. » Un timing qui relève « du pur hasard », puisque le projet était dans les cartons depuis bien avant le sinistre, mais qui est plus que bienvenu. « Il y avait un regard sur nous, et j'avais justement la

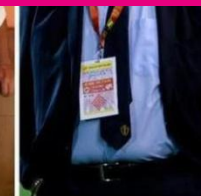
de Binche. La fraise sont l'alcool. « Ils macèrent pe maines, puis de la distilla adapté le n'épices, etc. »

■ UN REGAIN DE FRÉQUENTATION De cette production sont s

Soignies Sports. En les choses se sont faites, petit à petit, depuis le début d'année, pour en arriver aujourd'hui à une toute nouvelle organisation qui n'est encore qu'à ses balbutiements mais s'avère nécessaire selon David Delfière, président du club. « Une reorganisation interne était nécessaire car nous n'étions que trois ou quatre dans le comité », résume celui qui a gardé pas mal de casquettes au sein des instances du football belge. Vice-président national du Conseil Supérieur, membre du Conseil Supérieur FFA.



DT4 – Bibliothèques, ludothèque & EPN



LA GAZETTE NOUVELLE

La Libre BELGIQUE

DH LES SPORTS+

LE SOIR

ACTV ANTENNE CENTRE TELEVISION

Revue de presse du mercredi 26 août 2026



"Pour la première fois en 30 ans, j'ai 32 élèves en classe"

ENSEIGNEMENT

La taille des classes a un impact tant sur les professeurs que sur les élèves. Céline va devoir adapter sa pédagogie.

C'est une surprise de taille qui attend Cécile, professeure de néerlandais et d'anglais à Bruxelles, cette année. "Pour la première fois en 30 ans, j'ai des classes de 5e secondaire avec 29, 30 et 32 élèves!"

Et elle est loin d'être la seule à se retrouver face à plus de 24 paires d'yeux. Des profs d'histoire ou de français ont 29 ados à Liège ou 31 jeunes du côté de Charleroi.

15 à 25 élèves

Dans de nombreuses écoles, le nombre de classes diminue au fur et à mesure qu'on gravit les échelons. "Il y a un couperet en fin de 4e secondaire. L'année passée, il y avait 4-5 classes à raison de 24-25 élèves par classe de 4e secondaire. Il y a plus d'élèves qui sont passés en 5e et on a 12 élèves de 5e qui ont une seconde session cette année. Pour des raisons de locaux et de nombre de NTPP (NDLR: nombre totale de périodes professeur sur base du nombre d'élèves l'année précédente) qu'on tente de réduire, on se retrouve avec trois classes aussi nombreuses", détaille Cécile.

La plus petite classe

qu'elle a eue se composait de 9 élèves, il y a une vingtaine d'années. Selon elle, pour enseigner les langues, le nombre idéal est 15. "Mais on arrive à faire des débats avec 25 élèves", ajoute la prof d'anglais et de néerlandais qui se demande pourquoi la limite n'est pas la même pour tous les secondaires.

D'après le décret de 2012 sur le sujet, en 3e et 4e secondaire de l'enseignement

général, "les classes ne peuvent compter en moyenne plus de 26 élèves avec un maximum de 29 élèves". En 5e et 6e secondaire, "les classes ne peuvent compter en moyenne plus de 29 élèves avec un maximum de 32 élèves". Sous certaines conditions, le plafond peut être dépassé.

La taille des classes est régie par décret.

Les règles ont changé à la rentrée 2024 dans le fondamental: 22 et 24 enfants maximum par groupe-

classe jusqu'en 3e maternelle, 24 élèves pour les 1re et 2e primaires, 28 élèves pour les autres années.

"On ne peut pas pousser les murs"

Face autant d'élèves, Céline se demande comment transmettre correctement les apprentissages. "C'est matériellement très compliqué sans parler de la gestion de groupe d'ados de 17 ans accros à leur téléphone et pas toujours très attentifs", expose-t-elle. "Je vais faire des inter-cours pour la première fois parce que sinon ce sera intenable."

C'est toute sa méthodolo-

gie qui est à revoir. Rien qu'au niveau de la correction, cela représente une charge de travail en plus.

"Une expression écrite de 15 lignes prend au minimum 10 minutes par élève. Ça me prendra 300 minutes sans m'arrêter de vérifier toutes les copies", calcule Céline. "Je vais devoir diminuer le nombre d'évaluations et simplifier la grille de correction imposée à trois critères. À l'impossible, nul n'est tenu."

La taille des classes a aussi un impact sur les élèves. "On ne peut pas pousser les murs. Pendant toute une journée, ils vont se retrouver assis dans un local à 30 avec tout ce qu'implique une telle promiscuité".

Ce nombre important d'élèves tombe mal car il coïncide avec une augmentation de deux périodes face classe pour les enseignants du secondaire supérieur. "On sent qu'on ne va pas pouvoir faire son métier avec toute sa conscience professionnelle. Beaucoup de collègues sont tracassés et ont peur de craquer", termine celle qui prédit des burn-out dans l'année. "Ces 30-32 élèves, c'est la goutte en trop qui pourrait faire basculer alors qu'avant on gérait."



Céline.

© D.R.



Plus il y a d'élèves, plus cela demande de la concentration (photo prétexte) © SHUTTERSTOCK/CFG1978

Zhen-Zhen Zveny

La Malogne ne sera pas ouverte en septembre

MONS

Le site ouvre exceptionnellement lors des journées du patrimoine. Mais pas cette année. Un arrêté du bourgmestre l'empêche.

Les habitués devront patienter, celles et ceux qui tentent chaque année de visiter le site aussi. Cette année, aucune visite du site de la Malogne ne sera organisée dans le cadre des Journées du Patrimoine. Depuis le 14 juillet dernier, un arrêté du bourgmestre Nicolas Martin interdit en effet l'accès du site au public. Une décision prise pour des raisons de sécurité, mais qui pourrait aussi constituer un tournant pour l'avenir.

"L'arrêté vise à sécuriser juridiquement l'accès au site"

"C'est peut-être un mal pour un bien", estime Philippe Manceaux, président de l'ASBL Projet Malogne. Car derrière cette fermeture temporaire se profile la possibilité de sécuriser durablement le site afin de permettre, à terme, son ouverture touristique plus régulière. La Malogne est

en effet officiellement fermée au public depuis 2006. Jusqu'ici, des ouvertures exceptionnelles étaient néanmoins organisées lors des Journées du Patrimoine.

"Son intérêt est indéniable. 600 à 700 personnes la visitent lors des Journées du Patrimoine, et on en refuse plus de 2000. Imaginez le nombre de mécontents", explique Philippe Manceaux.

Plus de 55 interventions nécessaires

L'arrêté du bourgmestre vise avant tout, selon la Ville, à "sécuriser juridiquement l'accès au site de la Malogne." Des éléments techniques récents ont également confirmé qu'une ouverture au public ne pouvait être envisagée sans travaux. Plus de 55 interventions de sécurisation seraient nécessaires, auxquelles devrait s'ajouter un dispositif de monitoring adapté durant l'exploitation.

"Cet arrêté n'empêche pas la possibilité de valoriser

touristiquement, à terme, le site de la Malogne. Au contraire, il prévoit expressément que l'interdiction est temporaire, le temps de réaliser les aménagements de sécurisation nécessaires et d'obtenir les autorisations administratives requises. Il maintient par ailleurs les possibilités d'accès pour le SPW, les scientifiques, experts et prestataires chargés des études et futurs travaux."

Un calendrier indéterminé

La volonté reste donc de progresser vers une ouverture partielle, encadrée et sécurisée du site au public. "À ce stade, une étude complémentaire doit encore permettre de préciser les interventions de sécurisation nécessaires et le dispositif de surveillance à mettre en place avec la Région wallonne", ajoute la ville. Ce travail permettra de préciser les coûts, les financements à mobiliser et les marchés nécessaires à la réalisation des aménagements. S'il est trop tôt pour annoncer un calendrier d'ouverture, l'objectif est bien d'avancer concrètement le projet, tout en plaçant la sécurité des futurs visiteurs au premier plan.

Emeline Berlier



ÉCAUSSINNES

Un incident survenu durant les travaux refait passer le dossier par la case "permis".

On croyait l'affaire pliée. Voilà pourtant que le projet de terrains de padel à la rue de la Haie, à Écaussinnes, refait parler de lui. Un avis d'annonce de projet a en effet été publié et une nouvelle enquête publique est ouverte jusqu'au 31 août. De quoi relancer les interrogations autour d'un dossier que nous avons déjà évoqué au printemps dernier, alors que le chantier avait débuté.

Sur le papier, le projet reste sensiblement le même : la société BESTO Belgium souhaite réhabiliter provisoirement un ancien site industriel en friche afin d'y aménager deux terrains de padel intérieurs. Un troisième terrain, extérieur, avait été envisagé dans le dossier initial, mais celui-ci avait été refusé par la commune en raison notamment des potentielles nuisances sonores.

Les deux terrains intérieurs avaient déjà été acceptés.

Alors pourquoi faut-il aujourd'hui repasser par la case "permis"? La réponse se trouve dans le déroulement du chantier. *"Lors du chantier, suite à la visibilité concernant l'état des structures, il est apparu que les colonnes de la structure portante ont été abattues"*, explique le bourgmestre Sébastien Des-

champs. Une intervention qui n'était pas prévue dans les plans autorisés. Un nouveau permis a donc été introduit afin de régulariser la situation.

Le dossier actuel entend par ailleurs répondre aux conditions qui avaient été imposées lors de la première procédure. Ainsi, en mars 2023, le collège communal avait estimé que le projet ne présentait pas d'incidence environnementale notable, tout en reconnaissant un risque de nuisances acoustiques. Les deux terrains intérieurs avaient finalement été autorisés sous plusieurs conditions strictes, après dépôt de plans modificatifs.

Pas question, donc, de laisser les balles de padel résonner librement dans le voisinage. L'annonce du projet avait soulevé quelques inquiétudes chez certains riverains. Même si on ne parle pas d'ouvrir une discothèque, le padel n'est pas reconnu comme une activité des plus silencieuses. Les autorités communales ont donc veillé à imposer toute une série de mesures urbanistiques pour encadrer la future activité.

Si le projet n'est pas tombé à l'eau malgré les premiers coups de pelle, il n'est pas non plus encore totalement arrivé au bout de son parcours administratif. Les riverains et autres personnes concernées ont jusqu'au 31 août pour faire connaître, à nouveau, leurs éventuelles observations dans le cadre de cette énième enquête publique.

Grégoire Laliou

Les terrains soumis à une nouvelle enquête

Le padel a le vent en poupe, y compris dans la Cité de l'Amour. © IMAGE

Alysse Food : Une nouvelle réunion est prévue undi

SENEFFE

Une première réunion a eu lieu lundi dans un climat serein. Les travailleurs poursuivent le travail malgré tout.

La fermeture annoncée du site d'Alysse Food à Seneffe, avec la suppression de 108 emplois, continue de susciter l'inquiétude dans la région. Une onde de choc d'autant plus importante pour la commune, déjà confrontée à l'annonce de la fermeture du site de Syngenta et aux pertes d'emplois qui en découleront.

Lundi, direction et syndicats se sont retrouvés pour la première fois depuis l'annonce de la fermeture au personnel. La phase de consultation a officiellement débuté dans un climat qualifié de serein par les représentants des travailleurs. Les délégations syndicales avaient préparé une série de questions auxquelles la direction a apporté des réponses. Certaines interrogations demeurent toutefois sans réponse à ce stade.

Une nouvelle réunion est programmée lundi prochain. Elle doit permettre de faire le point sur les dernières questions encore en suspens avant d'entrer plus concrètement dans la phase de négociations. Celle-ci devrait débuter dans le courant du mois de septembre.

À ce stade, la direction maintient l'échéance du 31 octobre 2026 pour la mise en œuvre du licenciement collectif. Le plan social négocié l'an dernier est toujours d'application et devrait servir de base aux discussions qui s'ouvriront prochainement. Les syndicats devront notamment né-

gocier les conditions de départ des travailleurs concernés.

Il y a tout juste un an, Alysse Food, spécialisée dans la fabrication de produits de boulangerie et de pâtisserie d'inspiration américaine, avait déjà annoncé la fermeture d'une partie de son site et la suppression d'une petite centaine d'emplois. À l'époque, les discussions entre la direction, les travailleurs et les syndicats avaient rapidement dégénéré en conflit social.

Cette fois, le contexte est différent. Les représentants syndicaux et la direction semblent vouloir privilégier le dialogue et mener la procédure dans un climat serein. La partie sociale pourrait néanmoins s'annoncer délicate, notamment parce que la direction aurait fixé une enveloppe budgétaire limitée dans le cadre de la procédure de licenciement collectif.

La semaine dernière, le secrétaire permanent de la Setca, Giovanni Buscemi, avait expliqué que la situation économique de l'entreprise s'était fortement dégradée. Alysse Food aurait notamment perdu plusieurs clients importants, une situation qui aurait finalement précipité la décision de fermer le site seneffois.

Le prochain rendez-vous de lundi sera donc particulièrement attendu par les 108 travailleurs concernés.

Cedric Ketelair



DE 5,4 % À 58 % DE TAUX DE COUVERTURE POUR LES MILIEUX D'ACCUEIL DE LA PETITE ENFANCE

À la rentrée, certaines familles restent sans solution pour leur bébé. Nous avons comparé l'offre d'accueil dans les douze communes du Centre où les réalités sont très différentes...

C'est la rentrée. Les aînés reprennent le chemin de l'école tandis que, pour les plus petits, l'heure est venue de retrouver la crèche ou leur accueillante après les vacances. Mais pour certaines familles, cette période est surtout synonyme de casse-tête : leur bébé n'a toujours pas de place dans un milieu d'accueil. Sur les réseaux sociaux notamment, des parents font part de leur désarroi et multiplient les appels à l'aide pour tenter de trouver une solution.

À l'occasion de cette rentrée, nous avons dressé le bilan dans les douze communes de la région du Centre. Combien de places d'accueil y sont disponibles ? Et surtout, que représente cette offre par rapport au nombre d'enfants en âge de fréquenter un milieu d'accueil ? Les chiffres font apparaître des écarts considérables d'une commune à l'autre.

DE 5,4 % À MANAGE À 58 % À ENGHEN

Fin 2024, le taux de couverture atteignait 32,7 % dans le Hainaut, contre 39,4 % à l'échelle de la Fédération Wallonie-Bruxelles. La province se situe donc sensiblement en dessous de cette dernière moyenne. Nous avons obtenu les chiffres pour 2026. Enghien affiche 191 places pour un taux de couverture de 58 %. Seneffe compte 146 places et atteint 57,5 %.

Viennent ensuite Écaussinnes, avec 127 places et un taux de 45 %, et Soignies, avec 210 places pour 44,3 %.

Le Roeulx dispose de 71 places, soit un taux de couverture de 35,9 %, tandis que Braine-le-Comte en compte 205 pour 35,8 %. À La Louvière, les 520 places recensées représentent un taux de 26,7 %. Estinnes compte 43 places et affiche 24,4 %. Binche dispose de 163

places, pour 21,3 %, Morlanwelz de 86 places pour 20,7 %, et Chapelle-lez-Herlaimont de 73 places pour 19,6 %.

Manage ferme très nettement la marche : seulement 33 places y sont recensées, pour un taux de couverture de 5,4 %.

PRUDENCE AVEC LES CHIFFRES

Mais attention à ne pas tirer de conclusions trop rapides de ce classement. Sylvie Anzalone, porte-parole de l'ONE, insiste sur la nécessité de faire parler ces chiffres en fonction de la réalité de chaque territoire. « Un taux de couverture faible ne signifie pas automatiquement que les besoins des familles sont particulièrement importants ou que la commune ne s'investit pas suffisamment dans l'accueil de la petite enfance. À l'inverse, un taux élevé ne garantit pas que toutes les familles trouvent la solution dont elles ont besoin », nous a-t-elle indiqué.

D'après la porte-parole de l'ONE, de nombreux paramètres interviennent : le caractère urbain ou rural de la commune,

son attractivité résidentielle pour les familles, l'activité économique présente sur son territoire ou encore les habitudes et besoins de sa population.

La nature des places proposées compte également. Les statistiques englobent les crèches, mais aussi les accueillantes subventionnées et les accueillantes non subventionnées. « Or, une commune n'a pas la maîtrise de l'installation de ces dernières sur son territoire. Elle ne peut donc pas directement influencer leur nombre », souligne la porte-parole de l'ONE.

Autre élément important : toutes les places ne sont pas accessibles aux familles dans les mêmes conditions. Selon que le milieu d'accueil est subventionné ou non, la participation financière demandée aux parents n'est pas identique. Derrière un même nombre de places peuvent donc se cacher des réalités très différentes en matière d'accessibilité.

PLACES D'ACCUEIL POUR LA PETITE ENFANCE **EN 2026**

COMMUNES	NOMBRE DE PLACES	TAUX DE COUVERTURE(%)
Enghien	188	58%
Chapelle-lez-Herlaimont	73	19,6%
La Louvière	520	26,7%
Binche	163	21,3%
Estinnes	43	24,4%
Morlanwelz	86	20,7%
Braine-le-Comte	205	35,8%
Le Roeulx	71	35,9%
Soignies	290	44,3%
Ecaussinnes	127	45%
Seneffe	146	57,5%
Manage	33	5,4%

CELLULE D'ACCOMPAGNEMENT

Reste la situation très concrète des parents qui, à quelques jours de la reprise du travail ou alors que leur enfant devrait entrer en milieu d'accueil, se retrouvent toujours sans solution. L'ONE rappelle qu'un dispositif existe pour les accompagner. La cellule Parents-Accueil est accessible par téléphone et permet aux familles d'échanger directement sur leur situation. Elle ne garantit évidemment pas qu'une place pourra être trouvée immédiatement, mais elle permet aux parents de ne pas rester seuls face à leurs recherches. L'échange peut notamment servir à revoir les différents critères retenus, à élargir le périmètre de recherche ou à identifier d'autres pistes auxquelles les parents n'avaient pas nécessairement pensé. Des conseils pratiques peuvent également leur être donnés. Une aide qui ne crée pas de nouvelles places, mais qui peut permettre de débloquer certaines situations dans un secteur où, comme le montrent les chiffres du Centre, les réalités diffèrent très fortement d'une commune à l'autre. ■

NICOLAS, 23 ANS, TRAVERSE LA BELGIQUE EN COURANT 300 KM POUR UNE MAISON DE REPOS

Nicolas, originaire de Soignies, s'est lancé le défi de traverser la Belgique en courant. Avec un départ prévu le 30 mars 2027, son périple de 300 kilomètres s'étalera sur dix jours. Objectif : récolter des fonds pour améliorer l'existence de résidents d'une maison de repos.

De Liège, il passera par Soignies pour arriver à Blankenberge le 8 avril. Un challenge tant personnel que professionnel puisque les fonds récoltés financeront les activités des résidents de la maison de repos Tombee-kheyde à Overijse, où il travaille.

Le Sonégien travaille à la maison de repos depuis maintenant 4 ans. Un métier auquel il ne se destinait pourtant pas. « J'ai un diplôme d'entrepreneur en e-commerce et j'avais plutôt l'objectif de finir dans le secteur de la décoration d'intérieur », avoue-t-il. Un métier qui permet à Nicolas de donner libre cours à sa créativité. « Je propose énormément d'idées. Nous sommes allés au stade de foot avec les résidents pour voir les Diables rouges. »

« Au départ, le sport et moi, c'est pas trop ça »

Nicolas, 23 ans



Nicolas va courir pour la bonne cause. © D.R.

Parmi ces idées, celle de participer aux 20 km de Bruxelles en mai dernier avec plusieurs de ses collègues. Ensemble, ils se donnent pour objectif de boucler la distance et d'ouvrir une cagnotte. Un premier défi de taille pour les employés de

la maison de repos. « Aucun de nous ne courait vraiment. On est partis de zéro et après un mois et demi d'entraînement, on y est arrivé. » En cinq mois, 3.335 euros ont ainsi été récoltés.

De cette expérience est née une passion pour la course à pied. « Au départ, le sport et moi, ce n'était pas trop ça », sourit Nicolas. Mais le jeune homme ne s'est pas arrêté là et a décidé de voir plus grand pour 2027. Avec ce nouveau challenge, Nicolas espère surtout élargir la recherche de sponsors au-delà de la région. « Ici, on a un peu fait le tour. En traversant la Belgique, l'objectif est d'avoir des sponsors de partout. »

PRÉPARATION INTENSIVE DÈS L'AUTOMNE

Après une batterie de tests chez le cardiologue, Nicolas a reçu le feu vert pour se lancer dans l'aventure. Pour parcourir ces 300 kilomètres en dix jours, pas question de partir sans entraînement. Le Sonégien court déjà trois à quatre fois par semaine et peut compter sur les conseils des kinés de la maison de repos.

À l'approche de l'automne, il compte progressivement augmenter la charge et enchaîner plusieurs jours de course. Une nécessité puisque certaines



Il s'entraîne de manière intensive. © D.R.

étapes dépasseront les 30 kilomètres, avec notamment 32 et 36 kilomètres prévus lors des deux derniers jours.

Durant ces dix jours, sa famille tentera de l'accompagner avec une voiture d'assistance pour transporter son matériel. Nicolas recherche également des hôtels prêts à l'accueillir dans les différentes villes étapes. Plusieurs collègues devraient aussi le rejoindre pour parcourir quelques kilomètres à ses côtés.

RÉCOLTER DES FONDS POUR LES RÉSIDENTS

Bien qu'il admette que ce défi représente aussi un challenge personnel, l'objectif reste le même qu'en mai : récolter des fonds pour les résidents.

« L'argent récolté permettra d'offrir des sorties aux rési-

dents, mais aussi d'acheter du nouveau matériel », ajoute Nicolas.

Pour récolter de l'argent, la maison de repos organise déjà différentes initiatives, comme des soupers spaghettis. Ces dernières années, les résidents ont ainsi pu se rendre à Pairi Daiza ou encore à Mini-Europe. « Ce sont des voyages qui coûtent vraiment très cher. Rien que l'autocar avec le lift, on est déjà dans les milliers d'euros », souligne Nicolas.

Mais ces fonds permettent aussi d'améliorer le cadre de vie des résidents. La maison de repos dispose notamment d'un espace wellness avec jacuzzi et travaille actuellement à l'aménagement d'une salle de sport. La cagnotte est à présent ouverte et l'appel aux sponsors est lancé. ■

SOIGNIES

Le carrefour de la rue Pierre Joseph Wincqz fermé pendant 24h

La dernière phase des travaux de la rue Pierre Joseph Wincqz entraînera une fermeture complète du carrefour avec les rues des Trois Planches, Alfred Stekke et Mademoiselle Hanicq ce mercredi 26 août.

Les automobilistes devront adapter leur itinéraire ce mercredi 26 août à Soignies. Dans le cadre de la dernière phase des travaux de la rue Pierre Joseph Wincqz, la circulation sera totalement interdite pendant 24



À l'intersection des rues Wincqz, Trois Planches, Stekke et Hanicq. © Pexels

heures au niveau d'un important carrefour.

La fermeture concernera précisément l'intersection de la rue Pierre Joseph Wincqz avec les rues des Trois Planches, Alfred Stekke et Mademoiselle Hanicq.

Cette interruption est nécessaire pour permettre la pose du nouveau revêtement en tarmac, mais également laisser le temps à celui-ci de sécher. Le carrefour sera donc inaccessible durant toute la journée de mercredi ainsi que pendant la nuit.

DEUX DÉVIATIONS POSSIBLES

Deux itinéraires de déviation sont annoncés par la Ville de Soignies. Les automobilistes

pourront passer par le chemin du Perlonjour et le quartier des Carrières. Une autre possibilité passera par le Boulevard, la chaussée du Rœulx et la rue Mademoiselle Hanicq.

Cette fermeture marque l'une des dernières étapes du chantier. Quelques perturbations sont encore annoncées la semaine suivante afin de procéder au marquage. Elles seront toutefois plus limitées et, cette fois, le carrefour restera accessible à la circulation. ■

À noter : Pour toute information complémentaire, le service Mobilité de la Ville de Soignies est joignable au 067/34.73.72.

ÉCAUSSINNES

Le projet immobilier de la rue Noires-Terres revient avec un appartement en moins

Le projet immobilier de la rue Noires-Terres à Ecaussinnes revient sur la table dans une version légèrement remaniée. Après un avis défavorable du fonctionnaire délégué en décembre dernier, le demandeur a revu ses plans. Une nouvelle enquête publique est lancée.

Le projet de complexe immobilier rue Noires-Terres à Ecaussinnes avait déjà fait parler de lui en septembre 2025. La demande prévoyait alors la construction d'un immeuble de 15 appartements, complété par deux maisons unifamiliales.

Le projet avait notamment suscité les critiques du conseiller communal Arnaud Guérard

(Ecolo), qui pointait une densité trop élevée, des gabarits trop importants ou encore des problèmes de mobilité et de sécurité aux abords du site. Ex-échevin de l'Urbanisme, il avait d'ailleurs déjà recalé une version de ce projet lors de la précédente mandature.

Après la première annonce de projet, le dossier avait poursuivi son parcours administratif, avant d'être freiné par la Région wallonne. Le fonctionnaire délégué a en effet rendu un avis défavorable le 1^{er} décembre 2025. Le demandeur a alors revu sa copie.

« Il a modifié un peu la volumétrie de l'immeuble en supprimant un appartement »,

précise le bourgmestre d'Ecaussinnes Sébastien Deschamps (Ensemble). Les autorités devront donc à présent se pencher sur ces plans modifiés.

TOUJOURS DEUX MAISONS

Le projet vise donc la reconversion d'un ancien site de taille de pierre désaffecté. La nouvelle mouture porte sur la construction d'un ensemble de 16 logements : deux maisons sur la gauche du terrain et un immeuble de 14 appartements.

Les citoyens sont une nouvelle fois invités à s'exprimer sur le projet. L'enquête publique se déroulera du 22 août au 7 sep-



Sébastien Deschamps, bourgmestre d'Ecaussinnes © David Claes

tembre 2026. Arnaud Guérard, lui, reste sur ses positions et pointe encore le nombre « trop élevé » de logements ou encore « l'absence d'espace public qualitatif ».

Le dossier devra ensuite passer devant la Commission consultative communale d'aménagement du territoire et de mobilité (CCATM) le 3 septembre. L'avis des pompiers devra également être recueilli avant le premier positionnement du Collège communal.

« Notre avis sera envoyé au fonctionnaire délégué, puis le dossier reviendra au Collège, qui statuera », détaille Sébastien Deschamps. ■

L.T.

À noter : Le dossier est consultable au service Urbanisme, de 9h à 11h30 les jours ouvrables. Des explications peuvent aussi être obtenues via le 067/49.13.95.

L'ex-prof de la Star Academy Pierre de Brauer relance ses cours d'improvisation

AUDREY CADOR

Il y a un an, Pierre de Brauer, ancien professeur de la Star Academy, lançait « Confettis Impro » à Écaussinnes et au Rœulx. Cette première expérience l'a convaincu de poursuivre pour la nouvelle saison. Son ASBL proposera six ateliers et donnera une place beaucoup plus importante aux représentations devant le public. « L'impro est encore trop peu connue en Belgique. Chez les adultes, ça va davantage, mais les enfants et les adolescents ne savent pas toujours ce que c'est », constate le Brainois.

SIX ATELIERS POUR TOUCHER TOUS LES ÂGES

Chez les adultes, les deux groupes organisés le lundi à Écaussinnes et le mardi au Rœulx rencontrent déjà un beau succès, avec seulement quelques places encore disponibles. Le mercredi, une formule d'initiation permettra aux curieux de tester la discipline sans devoir directement

s'engager pour une année complète.

Pour les plus jeunes, les catégories ont été resserrées : 9-11 ans, 12-14 ans et 15-17 ans. Une organisation qui doit permettre à chacun d'évoluer avec des participants proches de son âge.

”

« Je veux donner un maximum d'occasions aux élèves de jouer »

Pierre de Brauer

C'est particulièrement le groupe des 15-17 ans qui enthousiasme Pierre de Brauer. Les inscriptions y démarrent plus doucement, mais plusieurs jeunes affichent déjà de véritables ambitions professionnelles. Le Brainois compte partager son expérience avec eux et les guider au-delà des exercices réalisés pendant les cours. « Je veux être là pour essayer de les ai-

der. Je vais leur indiquer des gens que j'aime, leur donner des conseils de bouquins, des choses à voir. Je vais les amener aussi en déplacement » précise le quadragénaire.

AU FOYER CULTUREL DE L'AVEDELLE DE JANVIER À JUIN

La grande évolution de cette deuxième année se fera justement devant le public. « J'ai réservé le Foyer culturel de l'Avedelle de janvier à juin et on y fera des spectacles », annonce le quadragénaire.

« Confettis Impro » compte aussi renforcer ses liens avec la vie associative et culturelle locale. L'ASBL participera notamment au Festival des Tailleurs les 2 et 3 octobre, ainsi qu'à différents projets à Écaussinnes et au Rœulx.

La fête de l'école prendra, elle

aussi, une nouvelle dimension puisqu'elle se déroulera sur deux jours, avec plusieurs représentations des différents groupes.

UN SAMEDI PAR MOIS AVEC DES INVITÉS

Une journée masterclass sera organisée chaque mois autour d'un professionnel invité et d'une thématique particulière. À l'issue de la formation, les participants présenteront une création au public.

Alain Degois, dit « Papy », déjà venu la saison dernière et professeur de la Star Academy 2025, reviendra pour une journée consacrée au clown. Grégory Pagano, à l'origine du Trophée d'Improvisation Culture & Diversité en France, et Sergio Gomez, gérant de La Fabrique de Kairos, figurent également parmi les intervenants annoncés.

Mais d'autres noms pourraient s'ajouter en cours d'année. ■

À noter : L'improvisation vous tente ? Rendez-vous sur confettis-impro.com.



« Papy », prof Star Ac' 2025, sera avec P. de Brauer les 15 et 16 mai.

La Belgique, le pays d'Europe qui taxe le plus ses propriétaires... sauf sur un point !

Acheter, posséder ou louer un logement : la Belgique ressort comme le pays le plus lourdement taxé d'Europe dans une vaste comparaison réalisée par Euronews.

PIERRE NIZET

On savait que devenir propriétaire coûtait cher en Belgique. Mais la comparaison avec nos voisins européens est frappante. Dans une analyse réalisée à partir des données du Global Property Guide, qui suit la fiscalité immobilière dans plus de 80 pays, Piero Cingari, journaliste et analyste financier pour Euronews, s'est penché sur quatre taxes qui frappent les propriétaires : à l'achat, pendant la détention du logement, sur les revenus locatifs et lors de la revente.

Établir un classement absolu reste compliqué, prévient-il, car les pays n'utilisent ni les mêmes taux ni les mêmes bases de calcul. Mais lorsqu'on examine l'ensemble de ces prélèvements, un mauvais élève revient presque systématiquement dans le haut du classement : la Belgique.

CHERS DROITS D'ENREGISTREMENT

Premier coup de massue : les droits d'enregistrement. Chez nous, ils peuvent atteindre 12,5 % du prix d'achat, contre

un maximum de 12 % au Royaume-Uni, 10,4 % aux Pays-Bas et 10 % au Luxembourg. Pour un logement de 500.000 euros acheté à Bruxelles ou en Wallonie au taux plein, la facture atteint donc... 62.500 euros. À l'autre bout du classement, l'Estonie et la République tchèque ne prélèvent aucun droit équivalent.

Heureusement, tous les Belges ne paient pas le taux plein. En Wallonie, les acquéreurs répondant aux conditions peuvent bénéficier du taux réduit de 3 %, soit 15.000 euros sur un achat de 500.000 euros. À Bruxelles, un abattement sur les premiers 200.000 euros ramènerait, dans cet exemple, les droits à 37.500 euros.

Une fois propriétaire, il faut encore passer chaque année à la caisse avec le précompte immobilier. Et comparer les pays est délicat : certains taxent la valeur de marché du logement, d'autres une valeur cadastrale ou estimée parfois très ancienne.

C'est précisément le cas chez nous : le précompte immobilier belge est calculé à partir d'une valeur locative théorique remontant à 1975. Pour un lo-

gement d'environ 300.000 euros, Euronews estime que la facture belge se situe souvent dans une fourchette comparable à la France et à l'Espagne, où elle tourne généralement entre 700 et 1.800 euros par an. Au Royaume-Uni, elle se situe plutôt entre 2.000 et 3.200 euros. À Chypre et à Malte, aucun impôt immobilier annuel n'est prélevé.

Le précompte immobilier ? Au même niveau que la France et l'Espagne

La situation se complique encore pour les investisseurs qui mettent leur bien en location. Global Property Guide a simulé la fiscalité d'un propriétaire non résident selon différents niveaux de loyers.

Pour un loyer mensuel de 1.500 euros, le Danemark est le plus gourmand, avec 42,11 %, devant les Pays-Bas (36 %) et la Finlande (30 %). Mais à mesure que les revenus augmentent, la Belgique remonte dans le classement.

Avec 12.000 euros de revenus locatifs par mois, notre pays ar-

rive en tête avec 47,27 %, devant le Danemark (43,22 %), puis l'Allemagne et la Grèce (41 %). À titre de comparaison, le Portugal reste à 28 % et l'Italie à 21 %.

SEUL RÉPIT : LA REVENTE

Il existe tout de même un domaine dans lequel la Belgique n'occupe pas le haut du classement : la taxation des plus-values lors de la revente d'un bien. Selon les données reprises par Euronews, la fiscalité

belge sur ces gains est comprise entre 16,5 % et 33 %. Un niveau qui reste important, mais qui constitue, selon Piero Cingari, « un réel répit » par rapport aux autres prélèvements frappant l'immobilier dans notre pays.

Le contraste est notamment important avec le Danemark. C'est là que la taxation peut être la plus sévère : la plus-value peut être imposée jusqu'à 52,07 % lorsqu'elle est intégrée aux revenus du contribuable. Sur un gain de 250.000 euros, la facture fiscale peut ainsi atteindre environ 130.000 euros. ■

PRÉCOMPTÉ IMMOBILIER : DE FORTES DIFFÉRENCES SELON VOTRE PROVINCE

À revenu cadastral identique, la province où vous habitez peut faire varier votre précompte immobilier. Une différence qui interpelle Francis, l'un de nos lecteurs. « Cette situation crée une rupture d'équité fiscale », estime-t-il ainsi. Et les chiffres montrent effectivement d'importants écarts. En Wallonie, le précompte immobilier régional correspond à 1,25 % du revenu cadastral indexé. Provinces et communes y ajoutent leurs centimes additionnels. Pour 2026, le Brabant wallon affiche le taux provincial le plus faible : 1.150 centimes additionnels, équivalant à 14,375 % du revenu cadastral indexé. Suivent Namur (1.485 centimes, 18,5625 %), Liège (1.750, 21,875 %), le Hainaut (1.895, 23,6875 %) et enfin le Luxembourg (1.900, 23,75 %).

L'écart provincial entre les deux extrêmes est donc important. Mais, attention, la facture totale dépend également des additionnels communaux, qui varient d'une commune à l'autre. ■

Curtis Moucheron va intégrer le staff de Soignies Sports

Alors que la reprise de la D3A FFA est reportée, Curtis Moucheron, joueur du Rugby Club Soignies, va bientôt intégrer pleinement le staff des Carriers. Le préparateur physique nous raconte son intégration au seul du club et la façon dont la collaboration est née.

Initialement, Curtis Moucheron avait été approché par Soignies Sports pour travailler avec les jeunes. L'objectif était clair : contribuer au développement athlétique des U14, U16 et U19 afin de préparer, à terme, une génération capable d'intégrer l'équipe première. Mais au fil des échanges avec Sébastien Delferrière (manager), le rôle du demi de mêlée du RC Soignies a progressivement évolué.

« De base, je venais pour n'intégrer que le pôle U14-U16-U19, les mercredis. Puis, après quelques semaines d'échanges sur le travail, Sébastien a voulu que je vienne intervenir de

« Je me suis beaucoup questionné sur la façon dont l'équipe première de Soignies Sports jouait, son ADN, son style de jeu »

temps en temps aussi sur l'équipe première », explique-t-il.

Le Sonégien a donc suivi plusieurs entraînements, mais aussi l'ensemble des matches amicaux et de Coupe. Pas encore avec la casquette du préparateur physique de l'équipe A, puisqu'il n'a jusqu'ici donné aucune séance au groupe, mais avec une volonté d'abord de comprendre le fonctionnement de celui-ci.

« Je me questionnais beaucoup sur la façon dont elle jouait, son ADN, son style de jeu. C'est pour cela que j'ai voulu assister à tous les matches, mais avec ma casquette de spectateur. Je voulais aussi voir où les joueurs en étaient physiquement et pouvoir faire un retour à Sébastien. »

Son regard a visiblement intéressé le staff. Moucheron a notamment été sollicité sur la planification, la gestion des charges et les thématiques à travailler. « Pour l'instant, j'ai surtout travaillé à distance sur la gestion des charges à l'entraînement et la planification », précise-t-il.

La prochaine étape sera beaucoup plus concrète. Il doit désormais intégrer officiellement le staff de Sébastien Wouters et intervenir notamment auprès des joueurs blessés dans le cadre de leur réathlétisation, mais aussi auprès de ceux amenés à progressivement rejoindre l'équipe première.

« Je vais intégrer le staff sur le terrain et rapidement aller donner des séances. J'ai

vu leurs têtes, ils n'étaient pas trop contents », sourit-il. « Mais je suis impatient. Je pense coller tout à fait au projet, je suis dans la même dynamique que Sébastien Delferrière et j'ai hâte d'être sur le terrain avec eux. »

« IL FAUT EXPLIQUER AUX JOUEURS POURQUOI ON FAIT LES CHOSES »

Le projet reste cependant plus large que la seule équipe première. Moucheron entend surtout contribuer à construire un lien entre la formation et le groupe A.

« Le but est que les jeunes puissent, dans quelques années, être prêts pour l'équipe première, en D3, et qu'à 18 ou 19 ans ils puissent jouer contre des adultes. Ce n'est pas un travail que l'on doit commencer à 18 ans. Il faut le faire dès 12-13 ans. »

Un travail physique qui doit évidemment être adapté à l'âge et au développement de chacun.



« Pour l'instant, j'ai surtout travaillé à distance sur la gestion des charges à l'entraînement et la planification »

L'idée est notamment de développer progressivement la force, le gainage et les qualités athlétiques, sans brûler les étapes.

« Il faut construire un schéma de travail en rejoignant le plaisir et en leur expliquant pourquoi on fait ceci ou cela. Je sens que les jeunes ont envie, qu'ils se posent des questions et viennent échanger avec moi. Ils se rendent compte qu'on travaille sur des points à améliorer chez eux et ils trouvent de la motivation dans l'effort. » Une approche qui dépasse d'ailleurs le simple travail physique. Moucheron veut également transmettre une certaine culture de l'effort et de la préparation.

« J'ai déjà pu le faire auprès de certains formateurs, notamment au niveau des échauffements. Ce n'est clairement pas la partie que l'on préfère, mais j'ai

essayé de montrer qu'on pouvait aussi s'amuser en s'échauffant et travailler autrement. »

UNE PATTE RUGBY, MAIS PAS UN COPIER-COLLER

Passer du rugby au football implique toutefois de s'adapter. Moucheron en est parfaitement conscient. « Ce n'est pas du tout la même chose, pas les mêmes notions à aborder. On sent qu'on est dans deux physiologies très différentes. » Mais le préparateur estime aussi que certaines caractéristiques de son sport peuvent être transposées au football.

« Le football est un sport qui m'a toujours passionné. Je regarde énormément de foot et c'est différent du rugby, notamment parce qu'il y a beaucoup moins de contacts. Quoique, sur la Coupe du monde 2026, les duels physiques observés nous ont pas mal rapprochés du rugby », glisse-t-il.

Son idée est donc d'amener davantage cette dimension dans le travail des

footballeurs, notamment à travers le gainage et la capacité à résister aux contacts.

« Il faut intégrer cette notion dans les entraînements, être plus gainé, plus fort physiquement. C'est là que j'interviens, en amenant un peu ma patte de préparateur physique avec la casquette rugby, tout en travaillant spécifi-

”

« Je n'aime pas le confort, mon moteur est de me challenger »

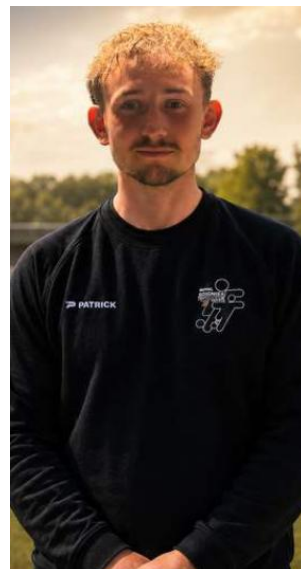
quement ma casquette de préparateur physique de foot. »

Une nouvelle corde à son arc qui l'oblige aussi à continuer à apprendre. « Les efforts sont différents du rugby, donc à moi de m'adapter. Je vais reprendre les bouquins. Je suis toujours à la recherche de la meilleure version de

moi-même et je veux m'améliorer en tous points. »

Et ce goût du défi est précisément ce qui l'a poussé vers cette nouvelle aventure. « J'avais déjà fait un passage de quelques semaines à la RAAL en 2023, qui m'avait offert de belles bases. Il fallait simplement sortir de mon confort rugbystique. Je gravis mes montagnes et j'aime bien en gravir d'autres. Je n'aime pas le confort et je dis toujours à mes athlètes qu'il ne leur apporte rien. Moi, c'est mon moteur. » ■

À noter : Curtis Moucheron s'est aussi confié à nous sur le mois de formation écoulé en tant que joueur depuis son retour au Rugby Club Sognies, consécutif à une saison passée outre-Qulévain (Limoges). Il a également évoqué ses ambitions pour cette saison qui - Il l'espère -, sera celle de la confirmation pour l'équipe A de Sognies qui vient de fêter son premier titre de championne de Belgique. Tout cela sera à lire très prochainement dans une édition ultérieure, mais plus vite encore sur notre édition digitale : sudinfo.be (Centre, sport).



LE REPORT DU CHAMPIONNAT ? « WOUTERS A TRÈS BIEN GÉRÉ ÇA »



Sébastien Wouters © C.F.

CÉDRIC MARTIN

La suspension temporaire du championnat de D3A FFA, consécutive au recours de l'URLC, aurait pu perturber une préparation arrivée à son terme. À Soignies Sports, le staff n'a toutefois pas laissé ce contretemps bouleverser son programme. Curtis Moucheron, qui doit désormais intégrer pleinement le staff de l'équipe première, a pu observer

cette gestion de l'intérieur. « Ils ont très bien géré ça, en parvenant à décaler les entraînements pour se préparer à la nouvelle date du championnat (NDLR : qui n'est toutefois pas encore officiellement annoncée). Sébastien Wouters a déjà pas mal d'expérience dans le domaine, il a l'habitude de tout ça et il a donc très bien géré », estime-t-il.

Son rôle, jusqu'ici, est resté davantage consultatif. Le préparateur physique a notamment échangé avec le staff sur les moments où il était préférable de laisser les joueurs souffler, mais aussi sur la gestion de leur temps de jeu. « Je vais surtout apporter des petites choses, des petites différences. Sébastien (Wouters) voulait notamment savoir quand mettre les joueurs au repos ou réajuster les temps de jeu. On est surtout sur du détail. »

Le report lui aura surtout permis de constater le fonctionnement du staff avant de prendre davantage de responsabilités. Dès la reprise effective du championnat, il devrait cette fois intervenir directement sur le terrain. « Dans les semaines qui suivent, je vais intégrer le staff. C'est un nouveau challenge, de nouvelles choses arrivent. » ■

La Libre BELGIQUE

Face au kern, le Conseil des ministres a été vidé de sa substance

■ Le Conseil des ministres n'est plus le centre du pouvoir exécutif. Le fruit d'une longue évolution entamée il y a plus de 60 ans. Au "16", Bart De Wever assume ce pragmatisme qui consiste à évoquer les dossiers sensibles en "kern", entre poids lourds politiques. Les délicates négociations budgétaires à venir devraient, à nouveau, démontrer la montée en puissance de cet organe informel.

Dans ses *Mémoires pour mon pays*, Wilfried Martens avait mis le doigt sur une pratique qui, à ses yeux, représentait un danger: la substitution du Conseil des ministres par le kern – le comité ministériel restreint – comme véritable centre du pouvoir exécutif fédéral. *"Les ministres qui ne font pas partie de ce cabinet restreint se sentent frustrés parce qu'ils n'ont pas été associés à des décisions qu'ils doivent loyalement approuver sans en connaître les tenants ni les aboutissants"*, avertissait l'ancien Premier ministre, qui a marqué la décennie 1980.

C'est en effet au sein du kern que se jouent les principaux arbitrages politiques et que le chef du gouvernement doit trouver les compromis entre les partis de sa majorité, représentés par leurs vice-Premiers ministres. Apparue dans la pratique gouvernementale au début des années 1960, cette instance sans base légale s'est progressivement installée au cœur du pouvoir. Le Conseil des ministres, pourtant consacré par la Constitution, tend dès lors à se réduire à une chambre d'entérinement des décisions prises au sein du kern.

"Pouvoir excessif des vice-Premiers"

Cette discrète mais réelle confiscation du pouvoir dérange certaines personnalités politiques. *"Ce n'est pas correct comme fonctionnement"*, déplore un ancien vice-Premier ministre qui a marqué son époque. *"L'emprise du kern minimise et déresponsabilise les ministres qui n'y siègent pas et donne un pouvoir excessif aux vice-Premiers*

ministres. Cela rend opaque les débats et les décisions, et les participatise à l'excès."

Le rôle joué par le Conseil des ministres varie toutefois d'une législature à l'autre. Sous le gouvernement De Croo (2020-2025), l'une des critiques récurrentes à l'encontre de la majorité portait sur la taille du kern. Sept partis composaient alors la coalition Vivaldi, ce qui élevait donc à sept le nombre de vice-Premiers, auxquels s'ajoutait le Premier ministre. Ce "super-kern", réunissant les huit poids lourds du gouvernement, accentuait encore le décalage entre le véritable centre de décision et l'organe exécutif officiel.

Un ancien ministre de la Vivaldi nuance toutefois ce tableau. *"Lorsqu'Alexander De Croo était Premier, il y avait tout de même de vraies réunions du Conseil des ministres. Je me souviens d'avoir assisté à de vifs débats entre Zakia Khattabi (alors ministre fédérale de l'Environnement, Écolo) et David Clarinval (vice-Premier ministre MR à partir de 2022). Aujourd'hui, dans le gouvernement De Wever, les séances du Conseil des ministres se font plus rares et sont souvent organisées à distance."*

Arizona: le cas Verlinden

Cette même source, désormais dans l'opposition, considère que la coalition Arizona est allée plus loin encore dans l'effacement du Conseil des ministres. Comme preuve: les divisions de la majorité autour de plusieurs dossiers portés par la ministre de la Justice, Annelies Verlinden (CD&V). Celle-ci s'était notam-

ment montrée rigide dans la recherche d'un accord destiné à remédier à la surpopulation carcérale. Annelies Verlinden avait également pris de court ses collègues en proposant de porter à 14 semaines le délai légal pour pratiquer une IVG, alors que certains partenaires des chrétiens-démocrates flamands espéraient une période plus longue.

"Annelies, qui ne siège pas au kern (c'est Vincent Van Peteghem qui y représente le CD&V), n'a pas de cénacle où se faire entendre et débattre. Alors elle sort dans la presse, décode le même informateur "vivaldien". Je trouve cela dommage. Chaque ministre devrait pouvoir défendre sa tartine, défendre en Conseil des ministres les dossiers qu'il porte. Le résultat, c'est que la charge des vice-Premiers ministres augmente encore un peu plus puisque ce sont eux qui doivent négocier les points de leurs collègues qui maîtrisent pourtant mieux les dossiers. Cela abîme la démocratie."

C'est presque une tradition du microcosme politique belge: les kerns les plus délicats s'achèvent souvent à l'aube, après une nuit de négociations tendues, avec des vice-Premiers ministres sur les rotules. Il est à parier que les arbitrages budgétaires, particulièrement

complexes, de la rentrée reproduiront ce scénario.

De Wever assume

Bart De Wever semble assumer le déclin du Conseil des ministres face à la prééminence du kern. Au sein de l'Arizona, celui-ci réunit le Premier ministre et cinq vice-Premiers, un par parti: MR, N-VA, CD&V, Engagés et Vooruit. Les réunions du gouvernement au complet ne sont pas systématiquement organisées en "présentiel". Et, à son arrivée au "16", le nationaliste a mis fin à la conférence de presse hebdomadaire qui, organisée dans la foulée du Conseil des ministres, permettait à ses membres de détailler les décisions prises.

Un "simple" ministre fédéral de l'Arizona confirme la déchéance du Conseil des ministres: *"La majorité des décisions sont prises en kern où les ministres de Ligue 2 – comme certains les nomment – ne sont que rarement conviés. Beaucoup se règle à l'avance, en intercabinets. Il y a parfois, tout de même, des prises de bec en Conseil des ministres. Donc, il existe encore un ring politique où batailler!"* Un autre membre de l'équipe gouvernemen-

tales estime que le kern ne concentre pas à lui seul l'ensemble des débats. S'il existe une césure nette entre deux mondes, celui des ministres qui siègent au kern et celui des autres, *"il y a des débats en Conseil des ministres, de plus en plus d'ailleurs, car certains veulent aborder des questions politiques dans un cadre plus large que le kern"*.

L'atout du kern

La montée en puissance du kern, malgré son absence de légitimité juridique, répond surtout à une nécessité politique qui va s'imposer encore plus à la rentrée. Les enjeux budgétaires auxquels l'actuelle coalition est confrontée sont d'une telle ampleur que chaque décision revêt une portée politique qui la dépasse. Pour assurer la survie de son gouvernement, Bart De Wever doit avancer avec précaution. Dans cette équation, la discrétion qui entoure les discussions du kern apparaît comme un atout.

"Les dossiers stratégiques et épineux sont discutés en kern, avec le ministre compétent présent selon les sujets abordés, relativise un informateur fédéral. Discuter à six (le Premier ministre et ses cinq vice-Premiers) plutôt qu'à quinze (le nombre de ministres fédéraux au complet) autour de la table est une manière plus efficace de travailler, c'est évident. Et les ministres qui ne font pas partie du kern peuvent toujours se manifester s'ils constatent un problème dans un dossier."

Frédéric Chardon

"Le résultat, c'est que la charge des vice-Premiers ministres augmente encore un peu plus puisque ce sont eux qui doivent négocier les points de leurs collègues qui maîtrisent pourtant mieux les dossiers. Cela abîme la démocratie."

Un ancien ministre du gouvernement De Croo